



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Service eau, biodiversité, paysages
Pôle espèces et expertise naturaliste

Strasbourg, le 10 mars 2022

**Rapport de synthèse de la participation du public
sur le projet d'arrêté préfectoral portant sur l'organisation de la lutte contre la
Grenouille Taureau (*Lithobates catesbeianus*) dans le département du Bas-Rhin**

Le projet d'arrêté préfectoral portant sur l'organisation de la lutte contre la Grenouille Taureau (*Lithobates catesbeianus*) dans le département du Bas-Rhin a été mis à la consultation du public du 14 janvier au 03 février 2022 inclus.

Le public a été invité à donner son avis sur ce projet de texte en réagissant à l'article mis en ligne sur le site de la DREAL Grand Est.

A l'issue de la période de consultation, il a été constaté qu'aucune observation n'avait été formulée.

Le projet d'arrêté préfectoral est proposé à la signature du préfet du département du Bas-Rhin.

Le Chef du pôle espèces et expertise naturaliste

Benoît PLEIS